



## INFORMATION A LA POPULATION

### Campagne de stérilisation de chats errants

Le 9 novembre 2023, le Conseil communal a conclu une convention avec la Société Royale Protectrice des Animaux (SRPA). Cette convention prévoit l'organisation de quatre campagnes de stérilisation de chats errants par année, sur le territoire de la commune.

Ces campagnes visent à répondre à un souci de salubrité publique dans le respect du bien-être animal.

Ces campagnes se déroulent sur base des endroits communiqués par les citoyens auprès du service population – Mme Wansard ([justine.wansard@daverdisse.be](mailto:justine.wansard@daverdisse.be) ou 061/53.01.92). Lors de celles-ci, des cages sont placées par des bénévoles de la SRPA en divers endroits publics.

Les animaux capturés sont stérilisés, pucés et relâchés sur le lieu de capture.

La première campagne de stérilisation est prévue **le 29 avril 2024**.

Afin d'éviter la capture de chats domestiques, nous vous invitons à garder vos animaux chez vous le jour de la capture. Nous vous rappelons par ailleurs l'obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

